



Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

CT du 4 avril 2013

Monsieur le Président,

Le gouvernement a fondé son argumentaire de rupture avec la RGPP sur un arrêt des baisses d'effectifs. Outre les 2062 suppressions d'emplois opérées à la DGFIP et la multiplication des vacances de postes, nous constatons que le plafond des autorisations d'emplois de l'Etat accuse une diminution globale de 19 177 ETPT (équivalent temps plein travaillé).

Les crédits relatifs aux mesures catégorielles accusent une baisse de 40% par rapport à 2012.

Avec un passage de 57,1 millions d'euros en 2012 à environ 35 millions d'euros pour 2013, notre administration n'est pas épargnée.

Alors que le gouvernement ne prend aucune mesure concrète pour mettre fin aux agissements voyous des responsables de la crise, les services publics sont sacrifiés sur l'autel de l'austérité imposée par la TROIKA (Banque Centrale Européenne, Union Européenne, FMI).

Avec la modernisation de l'action publique et l'acte III de la décentralisation, les objectifs politiques de la majorité actuelle sont clairs :

- Affaiblissement de la puissance publique de l'Etat,
- Participation active à la volonté de remodelage de l'espace politique et économique

européen fondé sur le démantèlement des cadres nationaux

- Le danger d'autonomie fiscale des régions,

Avec la mise en concurrence des territoires, les menaces sur le statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers, les menaces sur les régimes indemnitaires et sur les fermetures de nombreux services publics de proximité, se dessine progressivement l'effacement de la République au profit des lois de la jungle des marchés financiers.

La CGT Finances Publiques estime que ces choix concernent tous les citoyens qu'ils soient agents ou simples usagers. C'est pourquoi, elle exige un grand débat public portant sur le rôle et la place des services publics dans une vision moderne et progressiste axée sur la réponse aux besoins de la nation et affranchie des conceptions libérales.

Ce n'est pas en poursuivant voir en aggravant les politiques de rigueur et d'austérité que le gouvernement de F Hollande fera reculer le chômage et donnera au pays la croissance économique nécessaire. Partout en Europe où ces politiques de rigueur et de reculs sociaux sont appliquées, les déficits publics se creusent tandis que le chômage et la précarité explosent. La dernière mesure visant à faire les poches des Chypriotes en ponctionnant les économies placées sur les comptes bancaires montre que la panoplie des mesures scélérates n'est pas épuisée.

Profitant de la peur du chômage qui touche plus de 5 millions de personnes, le MEDEF avec l'appui du gouvernement et l'aval de certains syndicats tente de remettre en cause des pans entiers du code du Travail avec l'accord du 11 janvier sur la flexibilité. Accord qui s'il était repris dans la loi aura également de graves répercussions dans la fonction publique.

En France, après les coupes sombres sans précédent dans les dépenses publiques, ce sont de nouveaux 5 milliards d'euros supplémentaires que le 1^{er} ministre impose aux administrations. Effort exigé pour financer le nouveau cadeau fiscal de 20 milliards aux entreprises à travers le crédit d'impôt compétitivité.

Pour la fonction publique, hormis la fin du jour de carence mise en application seulement en 2014, ainsi que la généralisation du 8^{ème} échelon pour les Cadres C, le bilan social s'avère catastrophique. Poursuite du gel du point d'indice, réductions d'effectifs et des budgets de fonctionnements se poursuivent. Pour la 1^{ère} fois dans notre administration les CAP de listes d'aptitudes sont reportées avec des plans de qualifications revus à la baisse. Le nombre de places aux concours diminués de plus de la moitié. Des collègues qui ont des notes de 15 sur 20 ne sont même pas admissibles ; c'est scandaleux ! !

A la DGFIP, la direction générale est passée en force sur la mise en place de l'entretien d'évaluation en refusant de mettre en application l'article 1^{er} du décret qui permet pourtant de maintenir un système de notation dès lors que celui ci est inscrit dans les statuts particuliers.

Le dispositif est mis en œuvre dans la précipitation la plus complète.

Dans notre département, concernant le dialogue social, pour la CGT les difficultés se sont également multipliées : mise à jour tardive et absence d'organisation pour le DUERP, expérimentation et réorganisation non soumises à l'avis du comité technique local ! ! ! Et ce ne sont pas les éléments à l'appui de ce CT qui vont infirmer ces propos.

Que dire de l'organisation des CTL dans notre département ! ! ! Le dernier (hors suppressions d'emplois) date du 31 mai 2012 ! ! ! Aurions nous eu un CT sur le budget 2012 et sur le budget prévisionnel 2013 sans la demande de toutes les organisations syndicales ? C'est du jamais vu, pour 2012, le budget prévisionnel n'a pas été évoqué et nous devons attendre le 4 avril 2013 pour connaître son exécution.

Le point à l'ordre du jour concernant le règlement intérieur du fonctionnement du comité technique local, est pour nous l'occasion de rappeler notre attachement au dialogue institutionnel.

Les élus au CTL sont souvent les derniers informés (parfois même après la mise en œuvre effective des réorganisations) ... Ainsi, concernant l'affranchissement dans notre département, la mise en place est effective alors que ce sujet n'a jamais figuré dans un quelconque ordre du jour !!! Y aura t'il un bilan chiffré ? Est ce vraiment rentable d'aller chercher le courrier de certaines petites trésoreries excentrées pour le centraliser sur Auxerre (coût du carburant pour aller le chercher, mobilisation d'un agent pour se rendre sur place, sans compter les risques routiers) ?

Ensuite, sur le budget prévisionnel 2013, nous sommes surpris du manque de documents fournis aux élus dans le cadre de ce comité technique, juste un tableau chiffré : peu d'explication sur l'exécution du budget 2012, peu d'élément sur le budget prévisionnel et les choix afférents pour 2013.

Dans notre département, le budget alloué au titre de 2012 était en baisse de 15,5 %. Le budget 2013 annonce une baisse de 8,42 %, sans tenir compte de la réserve de 69 797 €.

La direction de l'Yonne a réussi à boucler son budget 2012 en reportant 81 795 € sur 2013. Comment comptez vous boucler votre budget en ayant une baisse et en ayant un report de dépenses obligatoires ?

Cette diminution drastique des moyens budgétaires dans notre département est la conséquence de la politique d'austérité. Après la démolition de l'emploi qui se poursuit, et le blocage des salaires depuis plus de 3 ans, les agents vont subir plus encore des restrictions dans tous les domaines de leur vie quotidienne professionnelle dans notre direction. Jusqu'où cela ira t'il ? Jusqu'où déciderez vous des économies qui commencent déjà à rendre la vie de nombreux agents insupportable au travail ?

Quelques chiffres :

- fournitures : - 20 %
- affranchissements : - 14 %
- frais de déplacements : - 6,5 %
- équipements informatiques en baisse : - 68 %

alors que l'obsolescence du parc augmente dangereusement.

La CGT Finances Publiques n'accepte pas cette spirale régressive : c'est l'austérité permanente que l'on nous promet désormais pour des années et des années !!

Concernant la formation professionnelle (bilan 2012, point d'étape 2013) comment peut on faire un comparatif sans aucun chiffre ?

Il y a quelques années, la période retenue était l'année civile puis elle est passée en année scolaire pour revenir à l'année civile. Quelle simplification !!!

La période présentée est du 1^{er} septembre 2012 au 31 mars 2013. Quid de l'année 2012 dans sa globalité ? Lors du dernier CT de 2012, les chiffres s'arrêtaient au 31 mai. Nous

n'avons aucun chiffre en nombre d'agents de la DDFIP ayant bénéficié de formation ni du nombre de jour de formation.

Nous sommes à quelques jours de la campagne d'impôt sur les revenus 2013 alors que nous faisons seulement le bilan de celle de 2012, il était temps !!! A quoi bon faire un bilan s'il ne sert pas à préparer la campagne suivante ? Une fois de plus tout est fait dans l'urgence !

Concernant les questions diverses, la CGT Finances Publiques se réjouit que des réunions métiers se mettent enfin en place. Là encore il était temps puisque la DDFIP est en place depuis juillet 2011 !

La CGT Finances Publiques souhaite savoir ce qui a été remonté de notre département à l'administration centrale concernant la démarche stratégique.

La CGT Finances Publiques souhaite également connaître le calendrier prévisionnel des prochaines instances.